

DACP

REF : DACP2015023

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 09/07/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Marché relatif à la fourniture d'abonnements destinés aux services municipaux pour les années 2016 - 2017. Approbation du projet de marché.

EXPOSE :

Mis en place en 2009 dans le cadre de la décision de la centralisation des crédits, ce marché d'abonnements de la ville concerne les publications généralistes, juridiques ou techniques à usage professionnel faisant l'objet d'une parution périodique sous format papier ou numérique.

Les périodiques qui font l'objet d'abonnements, sont destinés aux services municipaux afin de répondre à leurs attentes documentaires et informationnelles.

Le marché qui couvre actuellement l'acquisition des abonnements destinés aux services municipaux arrive à échéance le 31 décembre 2015. Il y a donc lieu de lancer un marché pour couvrir les besoins durant les années 2016 et 2017, marché qui pour rappel, ne concerne pas les quotidiens nationaux et locaux ainsi que les numéros isolés.

Au regard du volume des achats à réaliser afin de satisfaire l'ensemble des besoins représentatifs de cette activité pour les deux années à venir, le marché sera passé sur procédure adaptée conformément aux articles 26 à 28 du Code des Marchés Publics et de l'article 4 du Guide des procédures adaptées, approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009.

Ce marché global (ne comportant ni tranche ni lot) sera passé pour une période allant du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016, renouvelable par reconduction expresse une fois au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2017 au plus tard.

Il s'agit d'un marché à bons de commandes et comportant les seuils annuels suivants :

- Seuil minimum : 30 000 € HT

- Seuil maximum : 75 000 € HT

Pour rappel, la ville n'est engagée, sur toute la durée du marché, que sur le montant minimum de ce dernier. En effet, le montant maximum ne donne aucun droit au titulaire du marché et n'engage en rien la ville.

Pour information, les dépenses réalisées pour l'exécution du marché sur l'année 2014 se sont élevées à 49 828.06 € HT.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal des exercices 2014 et 2015 sur les natures 706 6182 020.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le projet de marché relatif à la fourniture d'abonnements destinés aux services municipaux pour les années 2016 et 2017.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 JUILLET 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 09 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 01 juillet 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, MM KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, GRARE Laurence, MM BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, Mmes MILLA Josiane, Thérèse MBONDO, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes FAGARD Alice, YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme GRARE Laurence
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme LEMOINE Sandrine
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme KOUAME Akoua Marie
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. LOGRE Benoit
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme LENZI Ling	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Excusées : Mmes DUCATTEAU Sylvie, LENOURY Nadia

Absents : M. PLEE Eric, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme CHERET Magali

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2015023

Signataire : MC/ED

OBJET :Marché relatif à la fourniture d'abonnements destinés aux services municipaux pour les années 2016 - 2017. Approbation du projet de marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 26 à 28 et 77 ainsi que l'article 4 du Guide des Procédures adaptées approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant que le marché d'abonnements actuellement en cours arrive à échéance au 31 décembre 2015, qu'en conséquence il y a lieu de lancer un nouveau marché pour répondre aux besoins inhérents pour les deux années à venir.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché global sur procédure adaptée relatif à la fourniture d'abonnements destinés aux services municipaux pour une période allant du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016, renouvelable par reconduction expresse une fois au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2017 au plus tard.

Le marché à bons de commandes comporte les seuils annuels suivants :

- Seuil minimum : 30 000 € HT

- Seuil maximum : 75 000 € HT

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

Reçu en préfecture le : 10/07/2015

Publié le : 10/07/2015

Certifié exécutoire le : 10/07/2015

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET

